

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 16 (1908)
Heft: 3

Artikel: Études d'histoire lausannoise : les origines de l'organisation municipale.
II, La formation de la cité du Bourg
Autor: Reymond, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-16065>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

ÉTUDES D'HISTOIRE LAUSANNOISE

Les origines de l'organisation municipale. (Suite.)

II

LA FORMATION DE LA CITÉ ET DU BOURG

Comment l'autorité de l'évêque s'est-elle établie à Lausanne? Avant de répondre à cette question, voyons tout d'abord comment la ville s'est formée.

Dans la remarquable étude qu'il a publiée il y a sept ans dans la *Revue historique vaudoise*¹, M. Benjamin Dumur a fait ressortir quelques-unes des raisons prouvant que la Cité est le plus ancien quartier de Lausanne. La principale réside dans le fait que, fuyant les bandes germaniques qui dévastèrent le pays à la fin du iv^e siècle, les Lausannois romains n'eurent garde de se réfugier sur la colline où est maintenant le Bourg, colline ouverte à tous vents, alors qu'à deux pas, à l'extrémité de la forêt de Sauvabelin, se trouvait un site superbement protégé par la nature.

L'étude topographique de notre contrée nous permettra d'appuyer cette conclusion et d'en tirer de nouvelles.

Le Lausanne romain, situé à l'embouchure du Flon, était le centre d'un important réseau de routes, que M. le professeur Maillefer a étudié récemment².

¹ *Revue hist. vaud.* 1901, p. 193 et suiv.

² *Revue hist. vaud.* 1901, p. 1 et suiv.

A l'ouest, la route de Genève qui avait suivi à mi-côteau jusqu'à Ecublens s'infléchit brusquement vers Vidy, et un document de 1429 qui nous montre près de Chavannes un champ de *Taberna*, rappelle manifestement le souvenir d'une hôtellerie ¹.

Au nord, on peut suivre la route romaine d'Orbe à Crissier, et de cette dernière localité le chemin qui rejoint la route précédente vers le mont de Biez paraît en être le prolongement naturel.

Au nord encore, deux autres routes venant du Gros de Vaud offrent un tracé caractéristique. C'est à Vidy et non au Lausanne actuel qu'aboutit en ligne droite la route venant d'Echallens et de Cheseaux. La seconde voie venant de Dommartin, Poliez-Pittet et les Troncs, se dirigeait sur Cugy et le Grand-Mont, et de là, avec une netteté extraordinaire, filait droit sur Prilly et Vidy.

A l'est, la route de Saint-Bernard et de Vevey continuait de Pully sur Chamblandes et Pierra Portay, passait le Ravin sous Benvenue, et de là desservait l'ancienne église d'Ouchy avant d'arriver à Cour et à Vidy.

Reste à trouver la route de Moudon et d'Avenches. M. Maillefer a indiqué qu'elle devait passer par Mézières et le lac de Bret pour rejoindre la route de Vevey, et le milliaire de Paudex vient à l'appui de cette hypothèse. On ne voit en tout cas pas trace d'établissement sur la route de Montpreveyres, et il ne faut pas se laisser abuser par les noms latins de Savigny et de Chailly, car celui-ci dérive non pas du latin même, mais du prénom germanique Karl, et les deux propriétaires de ces *villae* ont dû vivre dans les temps mérovingiens ou même carolingiens.

Le déplacement du *vicus* de Lausanne a entraîné, il est aisé de s'en convaincre, un déplacement complet de l'axe des routes qui y conduisent. D'Ecublens, la route de Genève

¹ Blanchet, *Lausanne dès les temps anciens*, p. 15.

conduira désormais directement à l'orient par Malley. De Crissier et de Cheseaux et Jouxkens, les routes inclineront à l'est vers Prilly, Montétan, Collonges et la Pontaise. La route de Dommartin et Cugy passera à l'orient du Flon. La route de Vevey montera de Pully par la Perraudettaz à la Vuachère. Une nouvelle route de Moudon viendra par Savigny et une autre par Montpreveyres et Epalinges. L'ancien Lausanne de Vidy se hâtera enfin de rejoindre le nouveau par le chemin de Cour, le chemin de Villard, celui des Croix-Rouges, le chemin de Montoie et celui de Malley.

Ce n'est pas tout. Examinons de près l'aboutissement de toutes ces routes. Elles se concentrent nettement vers la Cité, ou pour mieux dire vers la Cathédrale. La route de Dommartin-Cugy y arrive directement par le Mont et le Chabloz. Ce terme de Chabloz, qui est le nom ancien du Pavement, indique une espèce de couloir analogue aux dévaloirs de montagnes. C'est que c'était le seul endroit entre le Flon de Bellevaux et la forêt de Sauvabelin, par lequel on pût pénétrer directement à la Cité, protégée d'autre part, du côté de Venues, par le Flon principal.

Les autres routes n'y peuvent arriver qu'en abordant la colline au midi, au confluent des deux Flons, dans cette presque marécageuse que l'on nomme la Palud. Pour y parvenir, elles doivent auparavant longer les versants extérieurs des deux rivières. Les routes de Vevey et de Moudon se rejoignent devant l'église Saint-Pierre. Là, elles sont en face de la Cathédrale ; elles s'y rendaient volontiers par la Cheneau de Bourg, mais les Grandes Roches sont trop abruptes. Le voyageur préfère continuer la route en pente douce et par Bourg et La Vaux (la rue actuelle de Saint-François) arriver au Pont et à la Palud.

De même à l'ouest, les routes de Genève, d'Orbe et du Gros de Vaud se rejoignent devant l'église Saint-Laurent, continuant de là par la Chenalettaz pour aboutir à la Palud ou

descendant vers l'hôpital Saint-Jean qui, par une pente moins forte, les conduit au même but. De la Palud, toutes les routes montent à la Cité par la rue des Merciers ou celle des degrés du Marché.

C'est vers la Cité et non pas vers Bourg que se dirigent les routes conduisant à Lausanne. L'impression que laissent les grandes lignes que nous venons d'indiquer est encore confirmée si l'on examine particulièrement les chemins qui relient le Lausanne romain au Lausanne chrétien. Nous avons nommé le chemin de Cour et le chemin de Villard. Suivons de près leur tracé. Rien n'aurait été plus commode que de les faire aboutir au bas de Bourg et cependant ce n'est pas leur orientation. Ils vont par le Chêne, par la ruelle dont l'amorce existe encore entre l'hôtel du Grand-Pont et le café Ruchet, du côté de Pépinet et de la porte Saint-Jean.

Après avoir gravi la colline, le chemin des Croix-Rouges redescend vers la Mine pour aboutir, par le chemin des Jumelles, vers la porte de Saint-Laurent. Le chemin de Montoie passe le gué de Sévelin, rejoint en Sébeillon¹ le chemin de Malley, qui vient directement de Vidy et du Bois de Vaux, et le trajet se poursuit ainsi vers la porte de Saint-Laurent. Les documents du moyen âge nous parlent souvent des deux Etraz qui traversent Chauderon et que l'on nomme aujourd'hui le chemin des Jumelles et celui de Boston.

A côté de tous ces chemins orientés manifestement vers la Cité, il n'en est pas un seul dont le but direct soit le Bourg. Il faut se souvenir, en effet, que la route de Montbenon-Saint-François n'est que du xvii^e siècle, que la place Saint-François elle-même a dû être transformée au xiii^e siècle par la construction du couvent des Frères Mineurs. A cette époque reculée, il existe déjà des maisons au Chêne, mais elles ne sont pas le prolongement du Bourg; elles sont sur la route de Pépinet. Selon toute apparence, le Borgeaul, qui

¹ Ce nom est celui d'une grosse famille lausannoise du xv^e siècle.

est l'ancien nom du quartier où se trouve le bazar Wenger, n'existe pas encore.

Si, maintenant, l'on se demande à quoi servent tous ces détails topographiques, voici : Ils montrent que, primitivement, la vie lausannoise était concentrée à la Cité, et, en outre, que les autres quartiers de la ville de Lausanne se sont formés sur le passage des routes menant à la Cathédrale. De là cette première conclusion : que loin d'être le premier centre lausannois, le quartier de Bourg n'a eu au début qu'un rôle secondaire, inférieur, et qu'il est certainement postérieur à la Cité.

Lausanne est sur la route de Flandre et de Champagne en Italie, et nous savons par les revenus du péage de Villeneuve quelle était l'importance du mouvement commercial. La nécessité de favoriser ce trafic dès le XII^e siècle exerça quelque influence sur la topographie de notre ville, en ce sens que les marchands venant de Flandre passèrent directement du quartier de Saint-Laurent à celui de Bourg sur la route d'Italie, en prenant par la rue Saint-Jean, et en laissant la Cité au nord. Nous aurons même des conséquences à en tirer pour l'histoire du développement de la ville inférieure. Mais ce qu'il importe de constater ici, c'est que là n'est pas le quartier commerçant primitif. Le quartier marchand original est sûrement, comme le nom l'indique, la Mercerie, la rue des Merciers, au pied de la Cathédrale, au confluent de toutes les routes, près du premier marché (la place du Crêt) établi à Lausanne.

Que la Cité soit le quartier primitif, nous pouvons le démontrer d'une autre manière encore. La Cité est une ville complète. Elle a sa cathédrale, son château (l'ancien évêché), un monastère d'hommes, Saint-Etienne, un couvent de femmes, Saint-Paul. Une chaîne de moulins l'entoure ; la principale industrie, l'orfèvrerie, est concentrée au midi de la Cathédrale, le commerce est à la Mercerie, le marché à la

place du Crêt. Enfin, les limites de la Cité sont déjà fixées au vi^e siècle, puisque l'évêque saint Maire fonde l'église Saint-Thyrse à la porte nord; et l'église Saint-Etienne à la porte sud contient une tombe du vii^e ou du viii^e siècle¹.

L'ensemble de ces conditions fait défaut au quartier de Bourg. Il n'y a ni couvent, ni château, ni cathédrale, mais une seule église secondaire, celle de Saint-Pierre, sur laquelle on a un document qui est presque son acte de naissance. Le 4 mai 906, en effet, l'évêque Boson lui donna des dîmes à Béthusy, suivant le conseil des chanoines et à la prière des notables du voisinage (*virorum nobilium qui erant vicini*) et l'acte de dotation ajoute que c'est l'évêque lui-même qui avait consacré cette chapelle. Comme il est peu probable qu'un tel quartier soit resté longtemps sans église, il faut admettre qu'au début du x^e siècle le Bourg était de fondation récente.

Ici, nous nous heurtons à une opinion reçue qui fait du Bourg une ville presque contemporaine à celle de la Cité, d'origine burgonde, alors que celle-ci aurait été de formation romaine. Nous ne croyons pas que cette opinion soit fondée. Elle a contre elle le fait que les dernières études des savants français et allemands, encore qu'elles diffèrent sur plusieurs points importants, donnent aux bourgs de toutes autres origines. Partout, en effet, où siège un évêque, il réside dans ce que l'on a conservé de l'ancienne ville romaine et qui s'appelle *civitas* ou *castrum*. A Tours, à Périgueux, à Narbonne, les bourgs naissent au x^e siècle, autour d'une abbaye. A Béziers, outre la Cité, l'évêque possède des bourgs datant de la même époque. Un autre bourg de Béziers dépend du comte. Il en est de même à Bourges. Le bourg de Rouen n'apparaît que vers 1050. Le

¹ M. l'abbé Besson relève que, suivant un sermon d'Avitus, les saints étaient les portiers et les protecteurs des villes (conférence faite à Lausanne le 26 janvier 1908)

bourg fondé sous la cité de Cambrai est du x^e siècle. On pourrait multiplier les exemples analogues¹.

D'autre part, la thèse que nous combattons a contre elle certaines circonstances locales.

Il est, en effet, sûr qu'après l'invasion des Barbares, les riches gallo-romains conservèrent d'importantes demeures entre la Cité et le lac : Contigny, Ouchy, Mornex sont des noms qui dérivent de ceux de propriétaires romains. L'élément romain s'est donc mélangé à l'élément burgonde. D'autre part, si le territoire de la tribu des Runinges s'étendait de Renens à Chailly, au midi de la Cité, et embrassait par conséquent le Bourg, il est caractéristique que son centre religieux n'était pas l'église Saint-Pierre, mais l'église de Vidy construite sur les ruines du Lausanne romain, non loin de Renens, le campement principal. Enfin, le premier évêque de Lausanne, Marius (574-594) est peut-être un gallo-romain, mais il a certainement été nommé par le roi franc Gontran, qui n'avait aucun intérêt à ne pas l'installer dans un centre burgonde, si centre burgonde il y avait eu.

On invoque, il est vrai, certains privilèges des habitants du Bourg. Mais nous croyons pouvoir établir par des preuves directes pour les uns, par des analogies pour les autres, que ces privilèges sont relativement récents. Et, d'autre part, il est incontestable que, dans son ensemble, la condition des bourgeois était inférieure à celle des citoyens. Les franchises de saint Amédée en donnent la preuve, et le Cartulaire de Lausanne² en fournit un témoignage assez curieux. En 1223, l'évêque Guillaume, du consentement du chapitre et du conseil des chevaliers et des bourgeois, concéda au prévôt Conon d'Estavayer le privilège de soustraire à la loi commune un bourgeois qu'il choisirait à son gré, le rendant

¹ Voir en particulier Flach, les *Origines de l'ancienne France*, Luchaire, dans *Histoire de France*, de Lavissee t. II et III ; Pirenne, *Histoire de Belgique* t. I, Giry, les *Etablissements de Rouen*, etc.

² *Cart. Lausanne* p. 487.

« exempt et libre de toute juridiction, exaction et coutume de la ville », et le plaçant dans la famille du chapitre dont il aurait désormais à subir la loi. C'était donc, en 1223, un privilège pour un bourgeois que d'être soustrait à la juridiction des bourgeois pour ressortir de celle de l'Eglise.

On a parlé encore d'un château royal de Lausanne¹, où les Rodolphiens auraient résidé et rendu la justice par l'organe du comte palatin, et l'on incline à placer ce château en Bourg. C'est une supposition purement gratuite. Nous n'avons qu'un acte où apparaît un comte palatin à Lausanne. C'est en 926 celui où l'on mentionne l'investiture par le comte Frédaire de biens cédés à l'église Notre-Dame par le prêtre Aymon qui les tenait du roi². On n'en peut rien tirer de la juridiction qu'exerçait le comte à Lausanne, et il est vraisemblable que l'investiture eut lieu dans l'église même. Ce même Frédaire (ou un autre) fait en 906 une donation à cette même église, *actum Lausanno castro*, et en 899 le roi Rodolphe lui-même confirme *in Lausannensi castro*, plusieurs donations au même sanctuaire³. Mais le sens du terme *castrum* est très nettement indiqué par un autre acte de 912⁴ qui relate une investiture faite par Austerius *in Lausonna castro in ecclesia Sancte Marie*. Ainsi, l'église se trouve dans le *castrum* de Lausanne. Ce *castrum* n'est pas un château situé à la Cité ou en Bourg, c'est le mot qui désigne la ville fortifiée, comme le terme *civitas* signifie la ville épiscopale, et il n'y a pas de doute que les deux qualificatifs ne s'appliquent également à la Cité. Un château, au sens moderne du mot, se serait appelé au x^e siècle *castelletum*.

Il faut ainsi écarter toute idée de bourg royal opposé à

¹ Hisely, les *Comtes de Genevois*, p. 17-18.

² *Cart. laus.* p. 83.

³ *Cart. laus.* p. 88 et 287.

⁴ *Id.* p. 345.

une cité épiscopale. Le Bourg n'est qu'un développement de la Cité. Il y a dans le Bourg des hommes libres possédant des alleux et encore faudrait-il s'entendre sur le sens exact de ce mot; il y en a aussi à la Cité; mais la plupart des bourgeois sont censitaires de l'évêque comme les citoyens. Il n'est qu'un quartier de Lausanne dont les habitants ne doivent pas le cens à l'évêque. C'est le bourg de Saint-Laurent, peut-être contemporain du bourg de Saint-Pierre. Mais le cens est dû au chapitre, ce qui fait que la règle demeure observée : toute la ville, tant la Cité que le Bourg, est la propriété de l'Eglise de Lausanne.

Nous pouvons donc conclure :

La ville de Lausanne était au début réduite à la Cité. La ville se développant, le surplus de population se fixa à l'entrée des voies d'accès. C'est ainsi que naquirent la rue de la Mercerie, le quartier de la Palud où les grandes routes aboutissent avant d'arriver à la Cité, le Bourg et le quartier de Saint-Laurent. Plus tard encore, peut-être seulement au XIII^e siècle, se créent, sur les mêmes routes, mais plus en arrière, les faubourgs d'Etraz, de Marterey, de l'Halle et du Chêne.

Ces quartiers nouveaux n'eurent pas le même régime politique que la vieille ville dont ils étaient pourtant la continuation. C'est ce que nous allons examiner.

(A suivre.)

M. REYMOND.

